



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

8 septembre 2023

ROUTES : UNE DÉLÉGATION D'ÉTUDIANTS VISITE LE CHANTIER DE RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA VIÈRE

Le vice-président du Département chargé de la sécurité, des infrastructures et des mobilités actives, Jean-Michel AVIAS, a accueilli une délégation d'étudiants de l'école Polytech Grenoble sur le chantier de reconstruction du pont sur la Vière à Glandage ce vendredi 8 septembre 2023.

Dans le cadre d'une visite de chantier Jean-Michel AVIAS a rencontré une quarantaine d'étudiants de l'école d'ingénieur Polytech Grenoble, filière géotechnique et génie civil (Bac+3), à l'occasion d'une visite organisée en partenariat avec l'entreprise NGE Fondations, qui réalise les travaux sur les tirants précontraints et les fondations sur ce chantier et en présence des maires des communes concernées par les travaux.

Un futur pont élargi

Construit au début 20^e siècle dans le détroit des Charrans pour permettre d'accéder plus facilement au village de Glandage et au col de Grimone, le pont de la Vière a subi les mouvements géologiques des falaises qui l'entourent. Dans les années 80, l'ouvrage en maçonnerie a fait l'objet de travaux de renforcement avec la pose de tirants d'enserrement, puis d'un suivi topographique à partir de 1987. Suite à l'accélération des dégradations, un dispositif de suivi des mouvements en temps réel, à l'aide de cordes optiques, a été mis en place en 2016. Une nouvelle évolution des désordres, obligeant le Département à limiter la circulation à 19 tonnes en 2021, a contraint la collectivité à engager la reconstruction de cet ouvrage pour assurer la sécurité des usagers de la route. Le pont étant situé dans le site inscrit des gorges des Gâts, après échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France, une solution mixte avec deux poutres métalliques en acier auto-patinable et un tablier en béton armé, permettant une insertion qualitative dans le paysage a été retenue. En plus d'assurer la sécurité des usagers, la reconstruction du pont permet l'élargissement de l'ouvrage de 5 à 6 m au lieu de 4,3 m actuellement.

Deuxième phase en cours

En concertation avec la commune de Glandage et afin de pouvoir rétablir la circulation pour chaque période hivernale, les travaux s'effectuent sur trois ans, de 2022 à 2024. La première phase de sécurisation des falaises et déplacement de la fibre a eu lieu entre septembre et fin novembre 2022. La deuxième phase, correspondant aux travaux préparatoires (consolidation de la falaise rive droite par tirants précontraints, réalisation d'une dalle en encorbellement pour l'installation de la grue, protection des ouvriers contre les chutes de pierres) a débuté en mai et s'achèvera fin octobre 2023. La troisième et dernière phase consistera à démolir le pont existant et construire le nouvel ouvrage. Elle aura lieu entre mars et novembre 2024. En accord avec les services de l'État, une déconstruction par minage, réduisant les délais et plus sécuri-

taire, a été choisie. Le montant de l'opération, de **4,2 M€**, est entièrement à la charge du Département. Pendant la réalisation des travaux, un itinéraire de déviation pour les véhicules en transit est en place par le col de Cabre. Au regard de l'impact important des travaux sur la circulation en période touristique, une communication spécifique expliquant le phasage et les périodes de fermeture a été réalisée en 2022 avec la distribution de flyers aux habitants de Glanage, des communes voisines et des offices de tourisme.

Des profils d'ingénieurs recherchés

Ce chantier d'importance a permis aux étudiants de découvrir plusieurs problématiques liées à leur formation : des tirants actifs pour la partie géotechnique et la création d'un ouvrage d'art dans un site classé pour la partie génie civil. Le Conseil départemental a saisi cette occasion d'échanger avec les étudiants et leurs formateurs pour rappeler les besoins en recrutement de la collectivité et les possibilités d'accueil au sein de la direction des déplacements (stage, apprentissage, recrutement). De nombreux postes du niveau ingénieur sont régulièrement ouverts au sein du service études et travaux dans les domaines de la conception, la géotechnique ou des ouvrages d'art. Pour rappel, la collectivité est engagée dans une forte dynamique de recrutement, dans toutes les directions pour compenser les départs les départs venir (30 % des effectifs dans les prochaines années).